

AFRIQUE – EUROPE : JE T'AIME, MOI NON PLUS !

Leonard MATALA-TALA
Université de Lorraine, IRENEE, F-54000 Nancy, France

« L'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde » Nelson Mandela

RESUME :

Pour décoloniser les esprits, il faut dépasser la perception que chaque partenaire (ACP-UE) a de l'autre : l'Union européenne est-elle prête à voir l'Afrique comme un adulte responsable et non un jeune mineur ? L'Afrique est-elle disposée à voir l'UE comme partenaire concurrent plutôt qu'un pourvoyeur d'aide ? L'Union européenne est-elle prête à se voir elle-même autrement qu'un pourvoyeur d'aide ? L'Afrique est-elle prête à se voir elle-même comme partenaire fiable ? Quand verra-t-on un jeune Européen préférer faire un master à Kinshasa plutôt qu'à Montréal ? Est-ce qu'un jeune Africain diplômé sur place pourra avoir le choix de s'épanouir professionnellement en Europe ou en Amérique ? Les infrastructures de savoir mise en place par chacune des deux organisations régionales (UE et UA) s'inscrivent dans l'accomplissement de l'objectif 4 de l'agenda 2030 « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». En dépit des bonnes volontés affichées et proclamées de part et d'autre, on est loin du compte. La jeunesse africaine a d'abord besoin d'un accès fiable aux données de base en matière de connaissance : électricité, Internet, ordinateur, personnel compétent, sans parler de l'alimentation et du logement, le tout dans un environnement propice à l'acquisition des connaissances. Alors que la crise du covid-19 nous oblige à repenser nos modes de fonctionnement, cette communication examine ce que font concrètement les deux continents pour lever les nombreux obstacles qui empêchent un partage équitable des savoirs.

ABSTRACT :

To decolonize minds, we must go beyond the perception that each partner (ACP-EU) has of the other: is the European Union ready to see Africa as a responsible adult and not a young minor? Is Africa willing to see the EU as a competing partner rather than an aid provider? Is the European Union prepared to see itself other than an aid provider? Is Africa ready to see itself as a reliable partner? When will we see a young European preferring a master's degree in Kinshasa rather than Montreal? Will a young African graduate from a local university be given interesting professional opportunities in Europe or America? The knowledge infrastructures set up by each of the two regional organizations (EU and AU) are part of the achievement of Goal 4 of Agenda 2030 "*to ensure access to quality education for all, on an equal footing, and to promote lifelong learning opportunities*". Despite the goodwill displayed and proclaimed on both sides, we are far from reaching the objective. African youth first need reliable access to basic knowledge means: electricity, the Internet, computer, competent staff, not to mention food and housing, all in an environment conducive to knowledge acquisition. While the Covid-19 crisis forces us to rethink how we operate, this paper examines what the two continents are doing to remove the numerous obstacles that prevent an equitable sharing of knowledge.

Keywords: Africa, European union, EU-Africa relationship, Education infrastructure

Mots-clefs : Afrique, Union européenne, Relations Afrique-Europe, Infrastructure d'éducation.

Leonard MATALA-TALA, Maître de conférences Habilité à diriger les recherches en Droit public, Université de Lorraine, IRENEE, 54000 Nancy, France, leonard.matala@univ-lorraine.fr

Le cadre politique unissant les Etats ACP à l'Union européenne ainsi que ses Etats membres est essentiellement issu d'un héritage historique. A l'origine, deux raisons ont conduit les Communautés européennes à développer leurs relations extérieures : d'une part, après la création de l'union douanière, les six pays fondateurs ont dû assumer collectivement la responsabilité de leurs relations commerciales avec les pays tiers en instaurant une politique commerciale commune. C'est une association octroyée qui a alors été mise en place en 1957. D'autre part, depuis les indépendances africaines, les Etats européens, ex-puissances coloniales, ont toujours voulu garder une présence dans leur ancienne colonie. Ces mêmes Etats européens ont convenu de partager le financement d'une fraction de l'assistance qu'ils fournissaient à leurs anciennes colonies africaines. De l'association octroyée, on est passé à une association négociée, avec les accords de Yaoundé (de 1963 à 1969). L'émergence d'un nouvel ordre économique mondial suite à la crise pétrolière des années 70, la hausse du cours des matières premières et le dialogue nord-Sud vont influencer les négociations qui ont abouti aux Conventions de Lomé (I à IV de 1975 à 2000), dont les principales caractéristiques sont l'égalité des partenaires, la nature contractuelle des relations et une combinaison d'aide, de commerce et de politique dans une vision à long terme. Cette même volonté de changement a conduit les acteurs de cette relation à chercher un cadre conventionnel négocié : c'est l'accord de Cotonou signé le 23 juin 2000 dans un partenariat qui rassemble l'UE, avec ses 27 Etats membres, et 79 Etats ACP. Ce partenariat, version Cotonou, « est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les objectifs du développement durable et d'une intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale » (art. 1^{er} Accord de Cotonou).

Après la création de l'Union africaine, en 2000, les deux continents ont voulu renforcer leurs relations en mettant en place une nouvelle stratégie, connue sous le nom de « stratégie Afrique-Europe »¹ lors du premier sommet Afrique-Europe tenue au Caire en 2000. Le premier considérant de cette stratégie Afrique-Europe précise : « L'Afrique et l'Europe sont liées par l'histoire, la culture, la géographie, un avenir commun ainsi que par une communauté de valeurs, à savoir le respect des droits de l'homme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la justice, l'Etat de droit et la démocratie, qui sont consacrées dans les accords internationaux pertinents, ainsi que dans les textes constitutifs de nos Unions respectives »². Ce partenariat est défini par cette nouvelle stratégie commune, laquelle est mise en œuvre par les feuilles de route et plans d'actions pluriannuels. Depuis 2007, les deux continents ont réussi à adopter et mettre en œuvre trois feuilles de route et plans d'action successifs. La première, consacrée à la période 2008-2013, était centrée sur la paix, la sécurité, la gouvernance démocratique et les droits de l'homme, l'intégration économique, les objectifs du millénaire du développement, les changements climatiques, l'énergie et la migration. La seconde, allant de 2014 à 2017, visait la paix et la sécurité, la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme ; le développement humain ; le développement et la croissance durables et inclusifs et l'intégration continentale ainsi que les questions globales émergentes. La dernière feuille de route en date, 2018 et au-delà, adoptée lors du sommet d'Abidjan en 2017, vise : à investir dans le capital humain grâce à l'éducation, la science, la technologie et le développement des compétences ; à renforcer la

résilience, la paix, la sécurité et la gouvernance ; à mobiliser les investissements pour transformer structurellement l'Afrique ; les questions migratoires.

L'Afrique a la plus grande concentration de jeunes³ dans le monde avec 75% de sa population âgée de moins de 35 ans. Le rapport de l'Unesco sur l'enseignement supérieur⁴ au XXI^e siècle indique que « la qualité de l'enseignement supérieur est un concept multidimensionnel qui devrait concerner toutes ses fonctions et activités : enseignement et programmes, recherche, dotation en personnel, étudiants, infrastructure et monde universitaire ». Dans cette optique, ce rapport précise qu'il faut particulièrement s'attacher à faire progresser les connaissances par la recherche. Les établissements d'enseignement supérieur de toutes les régions sont conviés à mettre en place une évaluation interne et externe transparente, menée par des experts indépendants. Dans les relations ACP-UE, il a toujours été prévu, dès le départ depuis les conventions de Yaoundé en passant par ceux de Lomé jusqu'à l'Accord de partenariat de Cotonou, une dimension de développement social et humain. L'article 25 de l'Accord de Cotonou stipule en effet que « la coopération doit viser à améliorer l'éducation et la formation à tous les niveaux, en oeuvrant à la mise en place d'un système de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur et d'un mécanisme de garantie de la qualité de l'éducation, y compris l'éducation et la formation dispensées en ligne ou par d'autres moyens non conventionnels, et au renforcement des capacités et des compétences techniques ».

A l'occasion de ces journées d'études consacrées à la décolonisation des esprits dans les relations Afrique-Europe, ce papier ambitionne d'analyser concrètement ce qui est fait de part et d'autre, sur les deux continents, pour lever les nombreux obstacles qui empêchent un partage équitable des savoirs notamment en Afrique. En effet, lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur ces relations, il ressort que plusieurs engagements ont été pris et maintes fois renouvelés, sans atteindre précisément l'intégration effective des Etats africains dans le commerce mondial, encore moins l'éradication de la pauvreté. Plus précisément sur le thème de l'éducation, j'observe que les attitudes et les comportements des partenaires divergent selon qu'ils se trouvent au-delà ou en-deçà de la Méditerranée. En effet, du côté européen, on note une ambiguïté des acteurs dans leur volonté de mettre en œuvre les engagements pris. Tandis que du côté africain, l'implication des partenaires se résume en une inconstance bien notoire. Afin de décoloniser les esprits et de dépasser la perception que chaque partenaire (ACP-UE) a de l'autre, cette étude propose une fiction dans laquelle un jeune européen souhaite poursuivre ses études supérieures en Afrique. Trois indicateurs de performance sont retenus pour servir d'outils d'aide à la prise de décision favorable à une poursuite des études en Afrique : la notoriété et l'excellence académique de l'établissement (I) ; la mobilité, l'harmonisation et intégration dans le système mondial (II) ; les conditions de vie de l'étudiant sur place, le coût des études, de la vie et du voyage (III).

I. LA NOTORIETE DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITAIRE

Au lendemain des indépendances africaines dans les années 1960, l'enseignement supérieur a fait l'objet de beaucoup d'attention et a bénéficié de nombreux investissements. Durant ces années, les institutions africaines d'enseignement supérieur⁵ avaient une réputation solide en tant que centres d'excellence, comparables aux meilleurs centres d'excellence du monde. Tels étaient le cas de l'Université de Makerere (Ouganda), Fourah Bay College (Sierra Leone), l'Université d'Ibadan (Nigeria) et l'Université de Dakar (Sénégal). Dans ces universités, les exigences et procédures d'admission étaient rigoureuses, et les diplômés de ces institutions étaient recrutés aux principaux postes de responsabilité au sein de l'administration et des industries sur le continent et à l'extérieur. Au cours des années 1980, une remise en cause du financement étatique a été faite sous l'effet conjugué de la crise économique et des ajustements structurels exigés par la Banque mondiale et le FMI. Des réformes ont été mises en place dans les années 1990 visant à trouver d'autres apports financiers et améliorer la gestion des universités. Par la suite, on a vu naître plusieurs établissements d'enseignement supérieurs suite à des opérations de privatisation des établissements publics, entraînant des modifications majeures dans les structures de gouvernance et les processus décisionnels. A cette époque (1960), le taux moyen d'alphabétisation des adultes en Afrique était très faible. Il dépasse actuellement les 70 %. Le nombre d'universités est passé de 107 en 1960, l'Afrique du Sud étant en tête, et de nombreux pays n'en ayant aucune, à un chiffre étonnant de 2262 en 2020, avec au moins une université dans chaque pays et (en nombre) le Nigeria en tête, suivi du Maroc et de l'Ethiopie. L'association⁶ des universités africaines compte uniquement 396 membres.

En 2006, seuls 35 Centres de recherche et développement étaient opérationnels dans 53 pays africains contre 861 centres en Amérique du Nord, 655 en Asie et 1576 en Europe. En 2015 lors du 50^e anniversaire de l'organisation continentale, les Etats africains adoptent l'Agenda 2063⁷, dans lequel ils s'engagent à bâtir une « Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable ». Dans cette Afrique, disent-ils, « les citoyens bien formés et la révolution des compétences soutendus par la science, la technologie et l'innovation pour une société du savoir est la norme et où aucun enfant n'est privé de scolarité à cause de la pauvreté ou de toute forme de discrimination ». Il s'agit d'engagements importants qui méritent une mise en œuvre rapide et efficace. Qu'en est-il dans la réalité ?

Lorsque l'on est parent, on souhaite le meilleur pour l'avenir de son enfant. Dans ce contexte, tout bon parent européen devra opter, en étroite collaboration avec son enfant, pour la meilleure institution universitaire africaine qui soit, dans la limite du soutien budgétaire disponible. Si l'on se réfère au classement 2020 des meilleures universités mondiales⁸, il n'y a que 16 universités africaines qui y figurent. Dans les détails, au niveau africain, ce classement⁹ essentiellement constitué des universités d'Afrique du nord et du sud : 9 universités sud-africaines, 5 égyptiennes, une éthiopienne et une tunisienne. Ce classement est dominé par des universités anglophones et sud-africaines pour sept des huit premières

places, la troisième place étant occupée par l'université du Caire, suivies des quatre universités égyptiennes (pour les neuvième, onzième, douzième et seizième places). A la dixième place se trouve la seule université d'Afrique noire, celle d'Addis-Abeba. Le classement se termine avec deux universités d'Afrique du nord, la tunisienne El Manar et l'égyptienne Zagazig (cf. tableau ci-dessous).

Université	Classement africain	Rang mondial	Pays d'origine
Université du Cap	1 ^{ère}	201-300	Rép. Sud-africaine
Université de Witwatersrand	2 ^{ème}	201-300	Rép. Sud-africaine
Université du Caire	3 ^{ème}	401-500	Egypte
Université de Stellenbosch	4 ^{ème}	401-500	Rép. Sud-africaine
Université de Pretoria	5 ^{ème}	401-500	Rép. Sud-africaine
Université du Kwazulu-Natal	6 ^{ème}	501-600	Rép. Sud-africaine
Université du Nord-Ouest	7 ^{ème}	601-700	Rép. Sud-africaine
Université de Johannesburg	8 ^{ème}	601-700	Rép. Sud-africaine
Université d'Alexandrie	9 ^{ème}	701-800	Egypte
Université d'Addis-Ababa	10 ^{ème}	801-900	Ethiopie
Université Ain Shams	11 ^{ème}	801-800	Egypte
Université de Mansourah	12 ^{ème}	801-900	Egypte
Université d'Afrique du Sud	13 ^{ème}	801-900	Rép. Sud-africaine
Université de Rhodes	14 ^{ème}	901-1000	Rép. Sud-africaine
Université de Tunis El Manar	15 ^{ème}	901-1000	Tunisie
Université de Zagazig	16 ^{ème}	901-1000	Egypte

Dans ce tableau issu du classement international de Shanghai, on observe que les 16 universités africaines sont répertoriées au-delà de la 200^e place pour les deux premières du continent, les autres étant plus loin (au-delà de 400 jusqu'à 9001-1000). Il y a une absence notoire des universités d'Afrique noire, exceptée celle d'Addis-Ababa qui a remplacé celle du Nigeria en 2019. Celles qui étaient des centres d'excellence au lendemain des indépendances (Makerere d'Ouganda), Fourah Bay College de Sierra Leone, Ibadan du Nigeria et celle de Dakar au Sénégal, n'y sont pas non plus ! Par ailleurs, les universités francophones, sauf celle de Tunis El Manar, tout comme les lusophones, brillent aussi par leur absence. Ainsi, une grande partie du continent reste exclue du classement mondial ! Il s'agit là pourtant d'universités dont les Etats sont en relation avec l'Union européenne depuis des décennies et bien avant les conventions de Yaoundé ! Les acteurs de cette relation ACP-UE n'ont pas manqué de s'engager sur les questions d'éducation dans les différents textes qui les lient. La banque africaine de développement (BAD¹⁰) reconnaît que « quoique vitale pour le développement de l'Afrique, l'infrastructure d'éducation et de formations en sciences, technologie et innovation de l'Afrique, en particulier dans les domaines comme l'agriculture et l'ingénierie, a, au fil des ans, été sous-évaluée et sous-financée. La négligence par ses institutions de l'enseignement supérieur et professionnel ces quatre dernières décennies a eu un impact négatif sur la capacité du continent à produire les compétences de base nécessaires, en particulier dans le domaine de la science et de la technologie ». En moyenne, poursuit la BAD, « les pays africains comptent 35 scientifiques et ingénieurs pour un million d'habitants, contre 168 pour le Brésil, 2457 pour l'Europe et 4 103 pour les Etats-Unis »¹¹. Cela se traduit par la fuite massive des cerveaux¹² vers d'autres continents.

On attendrait plus, par exemple, de l'Université panafricaine¹³ mise en place le 14 décembre 2011 par la Commission de l'Union africaine et qui a identifié cinq thèmes essentiels au développement de l'Afrique et à la réalisation de la vision de l'Union africaine. Il s'agit des thèmes suivants : Sciences de l'eau et de l'énergie y compris le changement climatique, hébergé à l'Université Aboubekr Belkaid de Tlemcen (Algérie) ; Sciences fondamentales, technologie et innovation (Jomo Kenyatta University of Agriculture and Technology, Nairobi, Kenya) ; Sciences de la vie et de la Terre y compris la santé et l'agriculture (University of Ibadan, Nigeria) ; Gouvernance, sciences humaines et sociales (Université de Yaoundé I, Cameroun) ; et les sciences spatiales (ouverture prochaine en Afrique du Sud). Le rectorat de l'université panafricaine est basé à Yaoundé, au Cameroun. Cette université, censée illustrer l'excellence, renforcera l'attractivité et la compétitivité mondiale de l'enseignement supérieur et de la recherche africaine, et établira l'Université africaine au cœur du développement de l'Afrique. Mais depuis sa création, il y a eu à peu près 1249 étudiants diplômés en provenance de 31 pays africains, ce qui est très en deçà des attentes. Il y a un sous-investissement qui traduit un manque d'adéquation entre les besoins énormes du continent et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Pourtant sur le papier, le partenariat Afrique-Europe comporte un projet visant à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur en Afrique, une harmonisation accrue des mécanismes d'assurance de la qualité. Il vise également à assurer la reconnaissance et la transparence des qualifications et à promouvoir les contributions des étudiants et des anciens dans les processus éducatifs. Mais le budget de 13 000 000 d'Euros¹⁴ consacré à ce projet est entièrement financé par la Commission européenne !

Ce manque d'adéquation avec les besoins¹⁵ et demandes de l'économie en matière de compétences est dû à l'absence d'une masse critique de professeurs de qualité, à l'insuffisance de financements durables et aux défauts en matière de gouvernance et de leadership. Une autre cause de cette absence d'investissement dans l'enseignement supérieur, peut être empruntée à l'UNESCO dans les conclusions du rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2017 qui proclament que « le manque d'obligation redditionnelle risque de mettre en péril les progrès en matière d'éducation et de laisser le champ libre à des pratiques préjudiciables qui s'enracineront dans les systèmes éducatifs »¹⁶. Cette conclusion correspond à celle que l'on adresse généralement à la relation ACP-UE dont les résultats escomptés ne sont pas toujours bien visibles. C'est alors la majeure partie de la population qui subit les conséquences de cette incapacité des systèmes publics à fournir une éducation de qualité suffisante. En outre, l'écart entre les hommes et les femmes dans l'enseignement supérieur est resté le même, en particulier dans les disciplines scientifiques, où le taux de scolarisation des filles est de 39,9 % »¹⁷. Sans parler de l'équité dans l'accès à l'enseignement selon le genre, en Afrique subsaharienne, seules 7 filles sont scolarisées dans le supérieur, pour 10 garçons¹⁸. Cela a des répercussions en matière d'attractivité et de déplacement des étudiants.

II. LA MOBILITE ESTUDIANTINE

Une fois le classement de l'université connu, il est important de visualiser dans les détails le déroulement concret de la vie sur place en Afrique. Dans notre contexte il s'agit pour l'étudiant européen de chercher à savoir si son parcours actuel sera pris en compte dans sa prochaine université, si l'Université africaine envisagée est engagée dans le système d'échanges internationaux. Parler de la mobilité étudiante sous-entend que l'on intègre tout un ensemble d'éléments qui gravitent autour de la scolarité. Cela va de l'harmonisation de l'architecture des offres de formation, à la mobilité étudiante et enseignante, aux problématiques liées à la gestion des inscriptions et de la scolarité des étudiants, à l'autonomie et la gouvernance des universités, à l'accès à des formations ouvertes et à distance, au suivi des diplômés, etc.

L'on sait que la mobilité étudiante peut se faire pour deux raisons : soit elle est souhaitée, voulue dans le cadre d'une recherche de compétences ou d'expériences de vie ; soit elle est subie par faute d'offre locale, de tensions économiques ou politiques dans le pays. Les universités de la République sud-africaine font exception de ce point de vue, car elles attirent plus d'étudiants africains¹⁹ après les Etats-unis et avant le Royaume-Uni. Car, ailleurs en Afrique, combien de fois n'a-t-on pas assisté à la suspension des cours lors de l'élection présidentielle ?

Lorsque l'on regarde les accords signés par les deux partenaires, de Yaoundé à Cotonou en passant par Lomé, il y a toujours eu une évocation concrète, du moins dans les textes et les discours, de l'éducation et de l'enseignement. Il est même envisagé, dans le prochain accord en cours de négociation, un volet identique sur l'éducation, la jeunesse etc. Dans une réunion du 9 mars 2020, la Commission européenne a posé les jalons d'une nouvelle stratégie avec l'Afrique reposant sur cinq domaines : la transition verte ; la transformation numérique ; la croissance durable et les emplois ; la paix et la gouvernance ; et la migration et la mobilité. La Commission européenne indique ainsi l'objectif suivant : « améliorer rapidement l'apprentissage, les connaissances et les compétences, les capacités de recherche et d'innovation, en particulier chez les femmes et les jeunes, protéger et améliorer les droits sociaux et éradiquer le travail des enfants »²⁰. Il en est de même du côté africain. Les Etats africains ont adopté une stratégie continentale de l'éducation pour le période 2016-2025 dans laquelle sont inscrits six principes directeurs dont le quatrième prône la « mobilité intra-africaine et l'intégration académique » lesquelles exigent « l'harmonisation des systèmes d'éducation et de formation, ainsi que la coopération régionale »²¹.

Aujourd'hui, compte tenu de la jeunesse de sa population, l'Afrique représente environ un étudiant mobile sur dix dans le monde, avec un taux de mobilité deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Campus France citant les chiffres de l'UNESCO²² relève 432 589 étudiants africains en mobilité internationale diplômante en 2015, en augmentation par rapport à 2013 (+ 16 %). Si l'Europe reste la priorité (49 %), elle perd du terrain au profit de la mobilité intracontinentale (21 %), en particulier vers l'Afrique du Sud, le Ghana, la Tunisie ou le Maroc. Parmi la cinquantaine de pays du continent, 3 regroupent à eux seuls le tiers des étudiants mobiles à l'international²³ : le Nigeria, avec 75 539 étudiants

sortants, soit un étudiant mobile sur six ; le Maroc avec 43 709 étudiants et le Cameroun avec 23 510 étudiants. Il y a donc une vraie dynamique continentale qu'il faut entretenir. Cela vaut également pour le partenariat Afrique-Europe, pour la période 2016-2019, dans le cadre du programme de mobilité intra-africain, on relève 1400 bourses d'études prévues pour les ressortissants africains²⁴.

Mais dans la réalité concrète, les pays africains ont beaucoup de mal à se hisser au niveau des standards internationaux. La principale difficulté qui freine la mobilité estudiantine en Afrique reste l'absence d'harmonisation concrète sur le terrain. Toutefois, des efforts ont été faits puisqu'en décembre 2014, ils ont adopté la Convention²⁵ révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique. Une harmonisation existe aussi pour les Etats d'expression francophone dans le cadre du Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur²⁶ (CAMES). Il en est de même pour l'Afrique de l'Est à travers un conseil interuniversitaire²⁷ qui vient de fêter ses 50 ans. Il faut saluer la mise en place de la liberté de circulation des personnes dans certaines communautés économiques régionales²⁸ telles que l'UEMOA, ainsi que la CEDEAO qui est pionnière avec une carte d'identité idoine. Par ailleurs, L'Université du Cap dispose d'une page internet multilingue, dédiée à l'étudiant étranger et qui fournit toutes les informations pratiques nécessaires (coût de la vie, études, logement, excursion, bourse, etc.) sous le label IES Abroad²⁹. Quelques autres universités délivrent aussi ce type d'information, comme l'université d'Ibadan³⁰. Mais ceci est plus l'exception que la règle.

Il faut aussi relever, s'agissant de la mobilité, le manque flagrant de mobilité de la diaspora africaine éparpillée dans le monde et dont bon nombre de membres détiennent des qualifications et compétences nécessaires. Pourtant, l'Article 3 du Protocole sur les amendements à l'Acte constitutif de l'Union africaine reconnaît le rôle important que doit jouer la diaspora africaine dans le développement du continent et stipule que l'Union « invite et encourage la Diaspora, comme partie importante de notre continent, à participer pleinement à la construction de l'Union africaine ». La Commissaire de l'Union africaine chargée des ressources humaines, de la science et de la technologie, le professeur Sarah Agbor³¹ a reconnu que « l'Afrique doit investir dans une éducation et une recherche de qualité afin de faire face à l'avenir avec confiance ».

Dans les faits, la mobilité n'est pas encore effective et l'Afrique a beaucoup de retard dans la mise en œuvre de la mobilité interne. Une recherche sur le site de chacune des trois cent quatre-vingt-cinq établissements universitaires répertoriés par l'association des universités africaines³², ne permet pas d'obtenir, lorsque le site internet fonctionne, une idée exacte de l'attractivité de l'université ne serait-ce qu'au niveau continental. Prenons le cas de la seule université d'Afrique noire, Ibadan, listée dans le classement de Shanghai de 2019 (remplacée par Addis-Ababa en 2020). On y apprend que la plus ancienne université du Nigeria ne compte que 97 étudiants en provenance de tout le continent ! Et dire qu'elle héberge aussi un programme spécifique lié à l'Institut panafricain des sciences de la vie et de la

terre, pour le compte de la sous-région ouest-africaine, en tant qu'initiative de l'Union africaine³³ ! Quant à l'Université Cheik Anta Diop du Sénégal, son site internet ne donne aucune indication sur le nombre d'étudiants africains inscrits. Toutefois, on y apprend qu'en 2003, elle a adopté la réforme LMD³⁴ (Licence Master Doctorat, système européen d'harmonisation et de reconnaissance des diplômes). Ce même site internet, donne la liste des pays et des universités avec lesquels une coopération³⁵ est établie spécifiquement en Afrique (Bénin, Mauritanie, Burkina Faso, Maroc, Soudan, R. D. Congo, Gabon), sans compter les autres continents également présents. L'Université Botho du Botswana indique quant à elle qu'outre ses propres étudiants nationaux et ceux du Lesotho voisin, qu'elle accueille plusieurs étudiants d'autres pays de la région tels que l'Afrique du Sud, la Namibie, le Zimbabwe, la Zambie, la République démocratique du Congo et l'Ethiopie. Elle dispose également de plusieurs partenariats internationaux avec des institutions bien connues telles que l'Université de Venda en Afrique du Sud, l'Université de l'Ohio, l'Université d'Etat de Black Hills et l'Université d'Etat de Wayne aux Etats-Unis, l'Indian School of Mines et l'Université Manipal en Inde. Par ailleurs, concernant la mobilité étudiante³⁶ en Afrique, on s'aperçoit que les pays les moins peuplés tendent à avoir les proportions les plus fortes d'étudiants à l'étranger. Tel est le cas des pays tels que le Botswana, le Cap-Vert, le Lesotho, le Malawi, la Namibie et le Swaziland. Il est financièrement avantageux pour ces pays de profiter des vastes opportunités qu'offre l'Afrique du Sud ou d'autres pays en matière d'enseignement supérieur. Par contraste, des pays comme la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Nigeria et l'Afrique du Sud – dotés de populations élevées et de systèmes d'enseignement supérieur bien développés – ont de faibles proportions d'étudiants mobiles. L'Afrique du Sud, qui possède l'un des systèmes d'enseignement supérieur les plus étendus de la région, envoie moins de 6 000 étudiants à l'étranger, ce qui représente environ 0,1 % de la population en âge d'accéder à l'enseignement supérieur. Il en va de même pour le Nigeria : environ 26 000 étudiants (0,2 % de la population en âge d'accéder à l'enseignement supérieur) sont scolarisés à l'étranger.

Plus globalement, il est difficile de séparer la question de mobilité étudiante de celle des infrastructures et des moyens dont serait doté l'établissement universitaire. Par ailleurs, il faut rappeler qu'en Afrique, c'est l'Etat qui finance majoritairement l'enseignement supérieur. L'apport du monde privé reste réduit, même si on assiste à la multiplication des établissements, causant d'autres problèmes d'harmonisation et de reconnaissance de diplôme. De plus, l'aide au développement, en dépit de bons engagements et discours, ne cible pas spécifiquement les universités. Difficile dans ce contexte de convaincre notre jeune étudiant européen d'opter pour une poursuite d'études en Afrique, notamment sans une idée précise sur la vie dans le pays d'accueil.

III. LES CONDITIONS DE VIE DE L'ETUDIANT SUR PLACE

La stratégie de l'Union africaine de l'éducation reconnaît qu'un « environnement propice à un esprit sain dans un corps sain, assuré par une bonne alimentation et un état physique et sociopsychologique adéquat »³⁷ est nécessaire dans la formation d'un étudiant. Il importe que chaque université africaine, qui

souhaite s'ouvrir au reste du monde, investisse dans tout ce qui tourne autour de la vie estudiantine : le campus, l'offre de logement dans un environnement sûr et serein, la restauration, la pratique des activités et la présence d'installations sportives, l'existence d'une infrastructure médicale de qualité, les associations et clubs étudiants, enfin la vie culturelle, etc. Il faut établir un environnement favorable à l'apprentissage, dans des conditions physique, matérielle, sociale et psychologique propices aux activités universitaires.

S'agissant des conditions de vie des étudiants, en Afrique noire, il faut reconnaître qu'elles sont intimement liées au contexte et au climat politique du pays. On a l'impression que la jeunesse gêne la classe politique, voire la menace. Cela se traduit par un investissement au rabais dans l'éducation de manière générale. La BAD constate qu'en « Afrique, plusieurs obstacles liés aux capacités, aux politiques et aux marchés ont empêché l'énorme potentiel de la science et de la technologie, en termes d'idées, de produits et processus, de contribuer de la même manière au développement des pays. Nulle part dans le monde, il n'existe d'entraves à l'accès, à l'adaptation, à l'adoption et à la production du savoir à des fins de développement aussi flagrantes que sur le continent. Les différences de modalités, les politiques conflictuelles et les priorités divergentes quant à l'appui à la science et à la technologie traduisent un manque de cohérence et de complémentarité entre les politiques gouvernementales et les priorités des bailleurs de fonds, et entre les stratégies des nombreuses agences bilatérales et multilatérales en matière de science et de technologie »³⁸.

Au Sénégal, un Etat pourtant calme où il faut saluer l'existence d'un centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) au Sénégal, ce qui n'est pas le cas partout, les conditions de vie des étudiants sont pourtant extrêmement difficiles. En 2018, par exemple, une manifestation étudiante a été réprimée dans le sang³⁹ : les étudiants protestaient contre les arriérés de paiement de leur bourse (36 000 francs CFA, soit 55 euros), une pratique très répandue en Afrique noire, dans les pays où bourse il y a. . En matière de fourniture, « côté chambre, les étudiants disposent du strict nécessaire. Entre les deux armoires de rangement, un petit bureau en dur, avec son plan de travail carrelé, fait face à la fenêtre. Le COUD a fourni deux lits, auxquels les étudiants ont ajouté deux matelas ainsi qu'un lit superposé en bois. Le soir venu, Omar Sakho et ses partenaires de chambrée dorment à deux sur chaque couchette. *« On a des camarades qui n'ont pas de chambre, qui viennent de province et n'ont pas d'endroit où aller. On est obligé de les accepter, raconte Mariama Sadio Diallo, en deuxième année de lettres modernes. Et parfois, ces camarades en ramènent d'autres, et ainsi de suite... »*⁴⁰.

Le coût de la vie est intimement lié aux conditions de vie dans le pays d'accueil. Si l'on s'en tient à l'indice du coût de la vie dans le monde publié par le magazine new-yorkais Ceworld des pays, il en ressort qu'en Afrique il y a 19 pays où ce coût est élevé. Son indice prend comme référence le coût de la vie à New York fixé à 100. En Afrique le coût de la vie est plus élevé aux îles Seychelles (71,59% au 19^e rang mondial), Zimbabwe, Ethiopie, Maurice, Namibie, RSA (42,87 au 72^e rang mondial), Kenya, Botswana, Somalie, Ghana (37,65 au 91^e rang), Tanzanie, Maroc (34,32 au 104^e rang), Rwanda, Zambie, Nigeria,

Ouganda, Algérie, Egypte, Tunisie (27,04 au 126^e rang). Rappelons que les pays des destinations privilégiées des étudiants africains restent l'Afrique du Sud, le Ghana, la Tunisie et le Maroc. Le coût de la vie étudiante dépend aussi du degré d'investissement public dans ce secteur. En 2010, par exemple, l'institut des statistiques de l'Unesco relève que « les dépenses publiques par étudiant de l'enseignement supérieur comparées au PIB par habitant [étaient] particulièrement élevées dans les pays où le taux de participation à l'enseignement supérieur est faible. Le Burkina Faso, le Burundi, l'Ethiopie, Madagascar, le Niger, le Rwanda, l'Ouganda, la République centrafricaine et le Tchad présentaient des niveaux de dépenses qui dépassaient 100% du PIB par habitant, alors que leur taux brut de scolarisation pour l'enseignement supérieur est inférieur à 5 % »⁴¹. La Commission de l'UA⁴² note que « le coût croissant de l'enseignement supérieur est également un défi majeur et les schémas d'intégration continentale et régionale (l'harmonisation, par exemple) combinés avec la participation du secteur privé, sont la clé pour accroître l'accès, promouvoir la pertinence et faire avancer la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique ». Eventuellement, pour éviter toute surprise, l'étudiant devra chercher à savoir si les enseignants sont (bien) rémunérés dans cette université, au risque de devoir y contribuer indirectement par l'achat de photocopies, comme cela se fait dans certains pays en crise.

Dans les conditions de vie sur place, il y a également lieu d'intégrer la qualité du réseau électrique et d'Internet, de son débit (haut débit, fibre optique, Wifi, etc.). Ce sont des facteurs essentiels dans le choix que fera le futur étudiant dans la mesure où ils lui permettront d'accéder à l'enseignement mais aussi de garder contact avec sa famille et son entourage. La crise sanitaire du Covid a mis en exergue le besoin vital de l'électricité et d'Internet pour la fourniture des cours en ligne. Beaucoup d'Etats africains ont alors brusquement découvert ce dispositif. Une des difficultés les plus répandues reste le « délestage », une distribution de l'électricité pour quelques heures par quartier dans un ordre et un calendrier aléatoire en fonction du fournisseur et des états d'âme du technicien sur le terrain ? Actuellement, environ 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité⁴³. Impossible d'envisager des études sérieuses dans ces conditions !

Par ailleurs, l'état des services tertiaires, tels que l'accès à l'eau potable, la santé, les opérations bancaires, les opérations postales, le transport, les loisirs au sein et en dehors de son campus, est tout aussi déplorable. Les infrastructures sanitaires sont dans un état préoccupant ne pouvant garantir au jeune étudiant européen un accès direct à un service de santé fiable et digne de confiance.

Que faut-il retenir après cette réflexion sur la décolonisation des esprits et dans un scénario de poursuite d'études d'un étudiant européen dans un Etat africain ? Dans l'état actuel des infrastructures académiques dans l'Afrique subsaharienne, notamment, le jeune Européen qui souhaite y parfaire sa formation universitaire devra se munir de courage et d'abnégation. A moins d'aller en Afrique du Sud, premier pays africain apparaissant dans le classement de Shanghai, où il trouvera l'équivalent de ce qu'il laisse sur le sol européen, nulle part ailleurs sur le continent, il ne pourra avoir accès, avec le même confort

et la même fiabilité qu'en Europe, à tous les services nécessaires à sa formation, pas même des services de base tels que l'eau, l'électricité et Internet.

Dans son rapport sur l'accès à l'éducation, l'Unesco⁴⁴ constate que « le monde n'a pas tenu sa promesse qui était d'envoyer tous les enfants à l'école primaire avant 2015. Le nouvel objectif en matière d'éducation, l'ODD 4, a fixé un niveau d'ambition encore plus élevé, préconisant que tous les jeunes achèvent leurs études secondaires avant l'horizon 2030. Pour y parvenir, tous les enfants en âge de commencer l'école auraient dû y entrer en 2018 mais, en réalité, seuls 70 % d'entre eux l'avaient fait dans les pays à faible revenu, par exemple ». Nous sommes donc, à dix ans de l'échéance, très loin d'être en bonne voie de réaliser les engagements internationaux pris pour l'éducation. En Afrique subsaharienne, seul un enfant sur dix atteint le seuil minimal de compétence en lecture, en écriture et en calcul à la fin de l'enseignement primaire et que la tendance du pourcentage d'enseignants formés est à la baisse⁴⁵.

Cela se traduit par le fait que « l'Afrique contribue à environ 1% de la connaissance mondiale et possède ainsi le pourcentage le plus bas du monde, et par conséquent ne consomme que le savoir produit par d'autres, se marginalisant ainsi comme producteur de savoir. La croissance impressionnante du continent doit faire face cependant à des inégalités considérables liées au genre, à la classe sociale, au lieu géographique, à l'appartenance à des groupes minoritaires, et aussi à toutes sortes de handicaps, entre autres »⁴⁶. Selon la Fondation pour le renforcement des capacités de développement en Afrique du groupe BAD⁴⁷, « l'Afrique est en retard par rapport aux autres régions en ce qui concerne le nombre de personnes ayant des compétences techniques essentielles et l'écart devrait augmenter d'ici 2030 ».

Pourtant, dans les discours et sur le papier, le triptyque enseignement supérieur, recherche scientifique et formation technique et professionnelle est de plus en plus présent dans les préoccupations des Etats membres de l'Union africaine. En réalité, il faut constater le manque de volonté politique⁴⁸ qui réduit le niveau de mise en oeuvre de nombreuses décisions prises tant au niveau des Etats membres qu'au niveau régional et continental. Il est urgent que les acteurs publics du partenariat Afrique-Europe passent concrètement de la parole aux actes. La décolonisation des esprits passe d'abord par une approche pragmatique, une alliance économique « gagnant-gagnant » qui permette de fournir les biens de première nécessité tels que l'eau, l'électricité et Internet sur tout le continent, de façon durable, c'est-à-dire avec un transfert permanent de technologie. Sans cela, les discours resteront vains.

¹ <https://africa-eu-partnership.org/fr/propos/le-partenariat-et-la-strategie-commune-afrique-ue>

² *Le partenariat stratégique Afrique-Union européenne. Une stratégie commune Afrique-Union européenne*, 2007,

³ Commissioner for Economic Affairs Department of the African Union Commission, *Socioeconomic impact of Covid-19 on Africa : an opportunity to build more endogenous and resilient emerging economies*, September 2020, p.62

⁴ UNESCO, *Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur au XXI^e siècle*, Conférence générale, 30^e session, Paris 1999, 31 août 1999.

⁵ Banque africaine de développement (BAD), *Stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, Département des politiques opérationnelles et des normes (ORPC), Département du développement humain (OSHD), Révisé février 2008, point I.1, page 8.

⁶ <https://www.aau.org/subs/membership/>

⁷ Union africaine, *Agenda 2063. L'Afrique que nous voulons*,

- ⁸ <http://www.shanghairanking.com/ARWU2020.html>
- ⁹ Commission de l'UA, *Stratégie continentale de l'éducation 2016 – 2025, Pensons ensemble le futur de l'Afrique*, Addis-Ababa, p.19
- ¹⁰ Banque africaine de développement (BAD), *Stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, Département des politiques opérationnelles et des normes (ORPC), Département du développement humain (OSHD), Révisé février 2008, point I.1, p.iii.
- ¹¹ Banque africaine de développement (BAD), *Stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, Département des politiques opérationnelles et des normes (ORPC), Département du développement humain (OSHD), Révisé février 2008, point I.1, page 8.
- ¹² Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), *De la dépendance vis-à-vis de l'Occident à l'expression du besoin de diaspora intellectuelle africaine. L'Université africaine et les défis de son développement*, Abdoulaye Gueye et alii, Dakar, 2019, p.6
- ¹³ <https://www.pau-au.africa/>
- ¹⁴ <https://africa-eu-partnership.org/en/projects/au-eu-higher-education-programme>
- ¹⁵ Alabi, G.B. et Mba, J.C. (eds), *The quality assurance situation and capacity building needs of higher education in Africa*, Association of African Universities, Accra, 2012.
- ¹⁶ UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation. Rendre compte en matière d'éducation : tenir nos engagements*, 2017-18, p.i.
- ¹⁷ Banque africaine de développement (BAD), *Stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, Département des politiques opérationnelles et des normes (ORPC), Département du développement humain (OSHD), Révisé février 2008, point I.1, p.8
- ¹⁸ <https://www.education-progress.org/fr/articles/equity/>
- ¹⁹ Campus France, *Les notes de Campus France*, Hors-série n° 16, Novembre 2017, p.3.
- ²⁰ Commission européenne, Communication pour un « partenariat plus fort et plus ambitieux avec l'Afrique », Bruxelles, le 9 mars 2020, p.1
- ²¹ Commission de l'UA, *Stratégie continentale de l'éducation 2016 – 2025, Pensons ensemble le futur de l'Afrique*, Addis-Ababa, pp.21.
- ²² Campus France, *Les notes de Campus France*, Hors-série n° 16, Novembre 2017, p.3
- ²³ Campus France, *Les notes de Campus France*, Hors-série n° 16, Novembre 2017, p.5.
- ²⁴ Commission européenne, *Intra-Africa Academic Mobility Scheme Statistics on selected projects (2016-2019)*, p.2, voir <https://africa-eu-partnership.org/fr/node/9589>
- ²⁵ Unesco, *Convention régionale révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique*, Addis-Abeba, 12 décembre 2014. Elle révisé celle d'Arusha du 5 décembre 1981.
- ²⁶ Merawa, M., Amoussouga Gero, F. « *Construction d'un nouvel espace africain et malgache de l'enseignement supérieur dans le contexte et la mise en place du système académique Licence-Master-Doctorat dans les établissements d'enseignement supérieur de d'espace CAMES* », 2008.
- ²⁷ <https://iucea.org/>
- ²⁸ CEDEAO (Afrique de l'Ouest), SADC (Afrique australe), CAE (Afrique de l'Est), CEEAC (Afrique centrale) et UMA (Maghreb arabe).
- ²⁹ <https://www.academiccourses.fr/Cape-Town-Universite-du-Cap/Afrique-du-Sud/IES-Abroad/>
- ³⁰ <http://www.oip.ui.edu.ng/>
- ³¹ European Commission, the African Union Commission and four higher education stakeholder organisations of EU member states - the DAAD, the British Council, Campus France and Nuffic -Africa-Europe Conference on higher education collaboration, Investing in people by investing in higher education and skills in Africa, Brussels, 25 october 2019.
- ³² <https://www.aau.org/subs/membership/>
- ³³ University of Ibadan, <https://www.ui.edu.ng/History>
- ³⁴ UCAD, https://www.ucad.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=155&Itemid=296
- ³⁵ UCAD, https://www.ucad.sn/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=124&Itemid=347
- ³⁶ Institut des statistiques de l'UNESCO, Tendances dans l'enseignement supérieur : L'Afrique subsaharienne, *Bulletin d'information de l'ISU*, décembre 2010, n°10, p.6
- ³⁷ Banque africaine de développement (BAD), *Stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, Département des politiques opérationnelles et des normes (ORPC), Département du développement humain (OSHD), Révisé février 2008, point I.1, p.7.
- ³⁸ Banque africaine de développement (BAD), *Stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, Département des politiques opérationnelles et des normes (ORPC), Département du développement humain (OSHD), Révisé février 2008, point I.1, p.9
- ³⁹ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/05/16/senegal-un-etudiant-tue-lors-de-manifestations-embrase-les-universites_5299509_3212.html
- ⁴⁰ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/05/20/a-dakar-la-vie-de-galere-des-etudiants_5302042_3212.html
- ⁴¹ Institut des statistiques de l'UNESCO, Tendances dans l'enseignement supérieur : L'Afrique subsaharienne, *Bulletin d'information de l'ISU*, décembre 2010, n°10, p.3.
- ⁴² Banque africaine de développement (BAD), *Stratégie pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie*, Département des politiques opérationnelles et des normes (ORPC), Département du développement humain (OSHD), Révisé février 2008, point I.1, p.19.
- ⁴³ International energy agency, *Africa Energy Outlook*, World Energy Outlook Special Report 2019, p.35.
- ⁴⁴ <https://www.education-progress.org/fr/articles/access/>
- ⁴⁵ Institut des statistiques de l'UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, Respecter les engagements. Les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD4 ? 9 juillet 2019, p.12.

⁴⁶ Commission de l'UA, *Stratégie continentale de l'éducation 2016–2025, Pensons ensemble le futur de l'Afrique*, Addis-Ababa, p.19.

⁴⁷ Fondation pour le renforcement des capacités de développement en Afrique du groupe BAD, *Les impératifs de capacités pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, en conformité avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine*, Harare, 2019, p.27.

⁴⁸ Commission de l'Union africaine, *Rapport de l'intégration régionale africaine :Vers une Afrique intégrée, prospère et en paix*, Addis Abeba (Ethiopie), 2019, p.138.